

LA DÉCLARATION DE BOLOGNE

POUR UNE HARMONISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EUROPÉEN

En juin 1999, 29 ministres en charge de l'éducation supérieure signent la Déclaration de Bologne, aboutissement d'un processus d'harmonisation des systèmes européens d'enseignement supérieur. L'idée est de réorganiser d'ici à 2010 l'ensemble de l'offre d'enseignement en Europe afin de parvenir à une structure cohérente et de développer l'attrait et la compétitivité de l'enseignement supérieur européen.

La déclaration de Bologne fixe six grandes lignes directrices :

- 1 améliorer la lisibilité des diplômes,
- 2 adopter un système basé sur deux cycles principaux,
- 3 établir un système de crédits,
- 4 promouvoir la mobilité,
- 5 promouvoir la coopération européenne en termes de qualité d'enseignement,
- 6 promouvoir la dimension européenne dans l'enseignement supérieur.

Concrètement, l'enseignement universitaire est repensé et réorganisé. À l'UCL, c'est dès septembre 2004 que les nouveaux programmes du premier cycle seront ouverts et en septembre 2007 pour ceux du second. Baccalauréat et maîtrise sont les intitulés des diplômes qui sont mis en place ; bachelier et maître les titres que porteront les futurs diplômés.

À l'UCL, on se prépare depuis longtemps à cette nouvelle organisation. Elle s'inscrit d'ailleurs dans la ligne de la pédagogie que l'UCL met en œuvre dans ses programmes : promouvoir l'épanouissement professionnel et personnel comme objectifs de formation et placer l'étudiant, responsable et autonome, au cœur du processus d'apprentissage.

BOLOGNE EN QUELQUES DATES

1999 Signature de la Déclaration de Bologne

depuis 2001 Mise en place du système baccalauréat-maîtrise en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie et en France

septembre 2004 Premières inscriptions aux baccalauréats à l'UCL

juin 2007 Sortie des premiers bacheliers

septembre 2007 Premières inscriptions aux maîtrises

juin 2009 Sortie des premiers maîtres

2010 L'harmonisation de l'enseignement supérieur européen doit être effective dans tous les pays signataires

Dès septembre 2003, une description des **baccalauréats** ouverts par l'UCL sera disponible sur <http://www.ucl.ac.be/etudes/baccalaureats/>

Informations sur les programmes
<http://www.ucl.ac.be/etudes/>

Administration de l'enseignement et de la formation
<http://www.ade.ucl.ac.be>

Centre d'information et d'orientation
(études – professions – emploi)
<http://www.cio.ucl.ac.be>

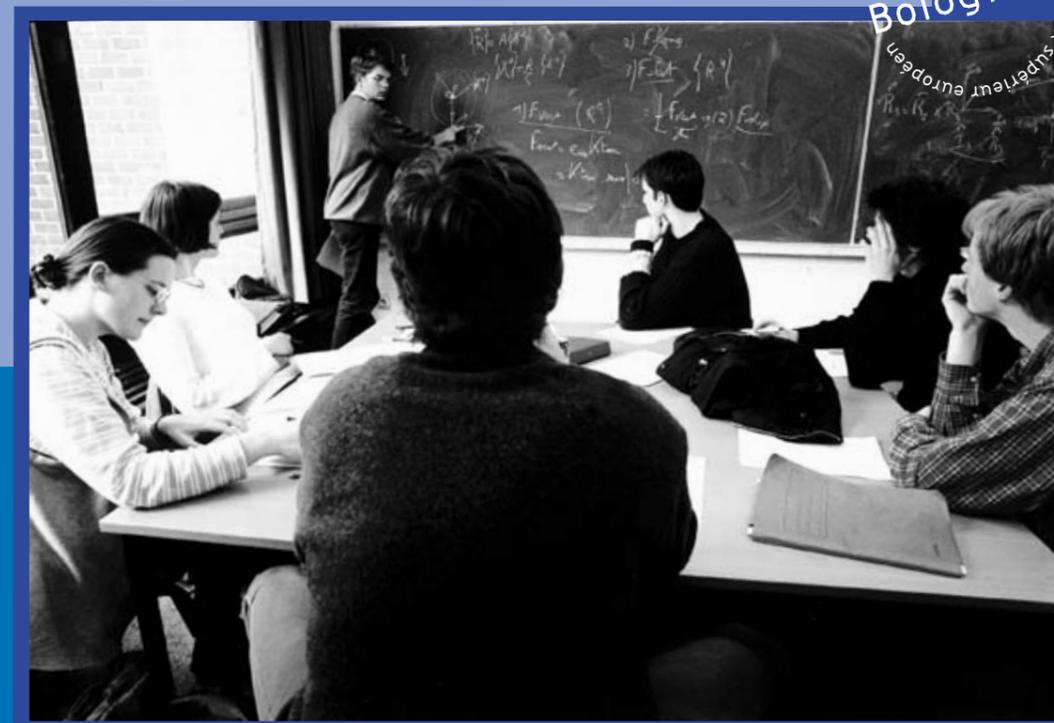
Secrétariat des étudiants
<http://www.etu.ucl.ac.be>

Info rhétos
010 47 87 00
<http://www.ucl.ac.be/rhetos/>

S'INFORMER DÉCOUVRIR SE PRÉPARER

L'Europe, mon auditoire

Harmonisation de l'enseignement supérieur européen
Bologne



L'UCL, mon université

1^{re} édition – septembre 2003
Texte & coordination : ADCP - Anne Catherine de Neve
Graphisme : Marie-Hélène Grégoire
Photographie : Jacky Delorme
Éditeur responsable : ADCP - Patrick Tyteca
Place de l'Université 1, 1348 Louvain-la-Neuve
© UCL/ADCP/Publications



Université catholique
de Louvain

UCL

ECTS (EUROPEAN CREDIT TRANSFER SYSTEM)

Désormais, dans tous les pays de l'Union européenne, chaque cours est doté d'un certain nombre d'unités ECTS, en fonction du volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour atteindre les objectifs d'apprentissage. La grande nouveauté réside dans le fait que l'unité ECTS exprime, non plus seulement le nombre d'heures de présence au cours, mais bien la charge totale de travail de l'étudiant et prend donc en compte toutes les activités nécessaires pour préparer le cours et assimiler la matière (recherches en bibliothèque, exercices en laboratoire, travail personnel, etc.).

Les crédits ECTS, une valeur sûre
Pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit valoriser toutes les unités ECTS prévues à son programme de cours. À l'issue des activités de formation et d'évaluation des cours auxquels l'étudiant est inscrit et en fonction de sa réussite, le jury lui attribue un nombre équivalent de crédits ECTS. D'une année à l'autre, l'étudiant engrange des crédits qu'il pourra valoriser dans la suite de son parcours universitaire, en fonction des contraintes propres au programme vers lequel il s'oriente. Cette nouvelle manière de concevoir le bagage universitaire permet ainsi à l'étudiant de construire son propre programme d'études tout en souplesse. Grâce au transfert de crédits ECTS, l'étudiant, riche de ses précédents acquis, bénéficie de réelles possibilités de mobilité géographique — poursuivre son cursus dans diverses institutions — et disciplinaire — se réorienter.



BACCALAURÉAT

Une bonne entrée en matière

Le baccalauréat vise à apporter à l'étudiant une approche générale d'une discipline dans le contexte d'une formation de base. On cherche avant tout, avec l'acquisition de connaissances, à y développer des capacités propres à la formation universitaire. Autonomie dans le travail, esprit critique, compréhension, recherche, communication et créativité en rapport avec le domaine du savoir choisi sont les valeurs sûres de ce premier cycle et doivent donner à l'étudiant les outils de son développement professionnel et les moyens de s'adapter tout au long de sa vie.

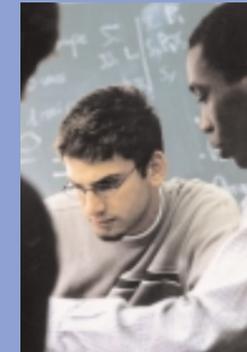
Un premier pas dans le cursus universitaire

Le baccalauréat est donc une formation sanctionnée par un diplôme, mais qui ne prépare pas à l'exercice d'une profession. À l'issue de ce premier cycle, si le bachelier peut éventuellement décider de valoriser sa

formation de base sur le marché du travail, il sera tout naturellement conduit à poursuivre son parcours universitaire par une maîtrise.

Un programme tout en souplesse

Dans la pratique, le baccalauréat est composé d'un programme de cours de 180 unités ECTS, normalement réparties sur trois années d'études. La première année sera orientée vers une formation générale et polyvalente, tandis que les deux suivantes permettront à l'étudiant de commencer à s'orienter plus précisément. La souplesse et l'interdisciplinarité prévalent à la constitution des programmes. Sous la tutelle de son accompagnant pédagogique, l'étudiant élaborera son programme en fonction des contraintes et des prérequis de la formation, en respectant la règle des 60 unités ECTS par année de cours.



MAÎTRISE

D'une aspiration à un projet professionnel

À l'issue du baccalauréat, le projet professionnel de l'étudiant s'est précisé au contact des différentes disciplines auxquelles son premier cycle l'a ouvert et initié. Il peut maintenant faire le choix d'approfondir un savoir afin d'acquies plus particulièrement la maîtrise d'une discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession.

Aiguillage

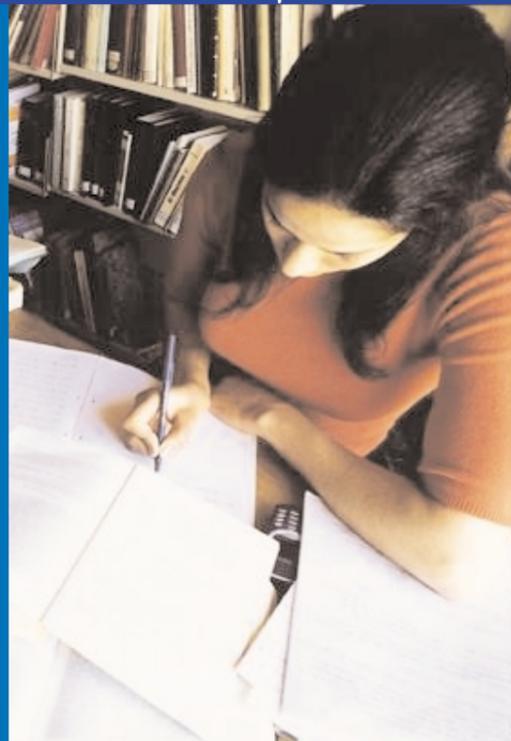
Désormais, plusieurs voies s'offrent à l'étudiant bachelier : de la plus balisée à un itinéraire moins fréquenté. En effet, si le baccalauréat donne un accès de plein droit à la maîtrise correspondante, il est également un tremplin pour des maîtrises de disciplines différentes. Grâce à l'interdisciplinarité de la formation de base, grâce à l'accu-

mulation et au transfert des crédits ECTS, plusieurs maîtrises sont donc accessibles au bachelier, moyennant des cours de prérequis intégrés dans le programme de la maîtrise ou l'inscription à un deuxième baccalauréat qu'il pourra réaliser en un an (60 unités ECTS).

Composition du programme

La maîtrise est composée d'un programme de cours qui comporte 120 unités ECTS, dont la rédaction de la maîtrise ou l'inscription à un deuxième baccalauréat qu'il pourra réaliser en un an (60 unités ECTS). La maîtrise est composée d'un programme de cours qui comporte 120 unités ECTS, dont la rédaction de la maîtrise ou l'inscription à un deuxième baccalauréat qu'il pourra réaliser en un an (60 unités ECTS). Elle mènent toutes trois à l'obtention d'un diplôme de maîtrise équivalent, que l'étudiant pourra valoriser là où il le souhaite.

L'Europe réforme l'université L'UCL adapte son enseignement



ÊTRE ACTEUR DE SA FORMATION

Dans la construction des savoirs et des compétences nécessaires à l'aboutissement des objectifs de formation, l'UCL confie le rôle principal à l'étudiant. Auto-apprentissage et découverte guidée sont les clefs d'une formation universitaire qui vise, au-delà de la transmission d'un savoir encyclopédique — hautement périssable —, l'autonomie et l'épanouissement de l'apprenant.

À l'UCL, pédagogie interactive, auto-apprentissage, travail personnel, communication du résultat de ses recherches à des pairs, travail en équipe, etc. sont autant d'outils dont l'étudiant dispose pour construire ses savoirs et développer ses compétences. Pour faire appel à sa motivation et impliquer l'étudiant dans son projet de formation, il ne suffit pourtant pas de développer de nouveaux outils pédagogiques, il faut aussi lui permettre de personnaliser son programme et de construire, progressivement, le cursus universitaire qui lui convient.

S'orienter et s'affirmer en douceur

À l'UCL, on est convaincu que le choix d'un projet professionnel s'affine et s'affirme au fur et à mesure du parcours de formation et au contact rapproché de différentes disciplines. L'UCL met donc en place une série de mesures pour favoriser l'orientation progressive des étudiants dans leur parcours de formation.

Une entrée en matière qui (r)assure

Au début du programme de baccalauréat, la majorité des cours de base communs aux programmes du secteur (sciences humaines, sciences médicales et sciences exactes) sera concentrée sur le premier quadrimestre. Ceci permettra à l'étudiant de se familiariser avec les méthodes de travail universitaire et

avec les principales matières de la discipline choisie. Le choix d'un baccalauréat, s'il est déjà formulé lors de l'inscription, devra être confirmé à l'issue de ce premier quadrimestre. Des équivalences seront établies entre les cours de base de différents programmes et, en cas de réorientation, elles permettront à l'étudiant de valoriser ses acquis.

S'ouvrir aux autres disciplines

Dans un monde qui évolue constamment et rapidement, l'université doit former à un savoir polyvalent, adaptable. Pour que ses étudiants ne restent pas cloisonnés dans un savoir ou une expertise uniques et qu'ils soient capables d'évoluer et de rebondir avec le monde, l'UCL met la pluridisciplinarité au cœur des programmes de cours.

Plusieurs cordes à son arc

Dès la seconde année du baccalauréat, l'étudiant pourra choisir une orientation complémentaire, la « mineure », qui viendra élargir sa palette de connaissances et lui permettra de découvrir une autre discipline. Choisie dans le programme de sa faculté ou parmi l'offre des autres facultés, la mineure (30 unités ECTS) apportera ainsi à l'étudiant une introduction à une discipline différente, un regard enrichi par la confrontation des disciplines ou un angle de vue élargi.

Pour viser plus juste

Facteur de polyvalence et d'ouverture d'esprit, la mineure est aussi conçue comme un moteur de reconversion, au moment du choix de la maîtrise. Certaines des mineures proposées par les facultés seront conçues pour faciliter, moyennant certains prérequis, la voie de leurs maîtrises à des étudiants qui désirent changer d'orientation.

DÉCOUVRIR LA MOBILITÉ

Pour bouger en toute liberté

Mis en place dans l'Union européenne, le système de transfert des crédits ECTS élargit la notion d'échange. Concevoir aujourd'hui son cursus universitaire au-delà des frontières, ce peut être aussi passer son bac ici et sa maîtrise là ou vice-versa. L'institution qui délivre le diplôme final reconnaît les crédits accumulés au début du parcours de formation, en fonction du cahier des charges des cours suivis et de leur intégration dans le nouveau programme.



HORS DES PARCOURS FLÉCHÉS, IL EST IMPORTANT D'ÊTRE GUIDÉ

Proposer aux étudiants dès la seconde année de leur cursus universitaire d'effectuer des choix qui leur sont propres implique que ces choix ne correspondent pas nécessairement aux itinéraires fléchés d'un parcours universitaire traditionnel. À l'UCL, on a donc à cœur de guider ces étudiants et de leur fournir les moyens nécessaires pour prendre ces décisions sereinement.

L'information, clef de voûte de l'orientation

Pour que l'orientation progressive ait un sens et permette réellement à l'étudiant d'être bâtisseur de sa formation et de lui imprimer la direction et la cohérence qu'il souhaite, l'accès à l'information est primordial. Une information claire et détaillée est nécessaire sur les prérequis des cours, les filières ouvertes entre baccalauréat et maîtrise, les accès aux maîtrises et les crédits nécessaires, sur la

reconnaissance et les transferts des crédits d'une institution à l'autre. Le cahier des charges de chaque cours devient l'outil principal de la construction d'un programme de cours. Il décrit les prérequis nécessaires et sert donc de balise dans l'élaboration des cursus.

L'encadrement individuel

Dès son entrée à l'UCL et jusqu'à sa sortie, mais tout particulièrement dans les moments charnières de son parcours de formation, l'étudiant est accompagné par un conseiller aux études, membre du personnel académique. Celui-ci l'informe des diverses possibilités qui s'offrent à lui, le réoriente éventuellement vers des choix plus pertinents et valide son programme; bref, en collaboration avec les intervenants spécialisés (CIO, AIDE), il le guide dans l'offre de formation en fonction de son projet professionnel.